



## ACTUALITÉS DE LA LUTTE CONTRE LE PROJET DE SURFPARK

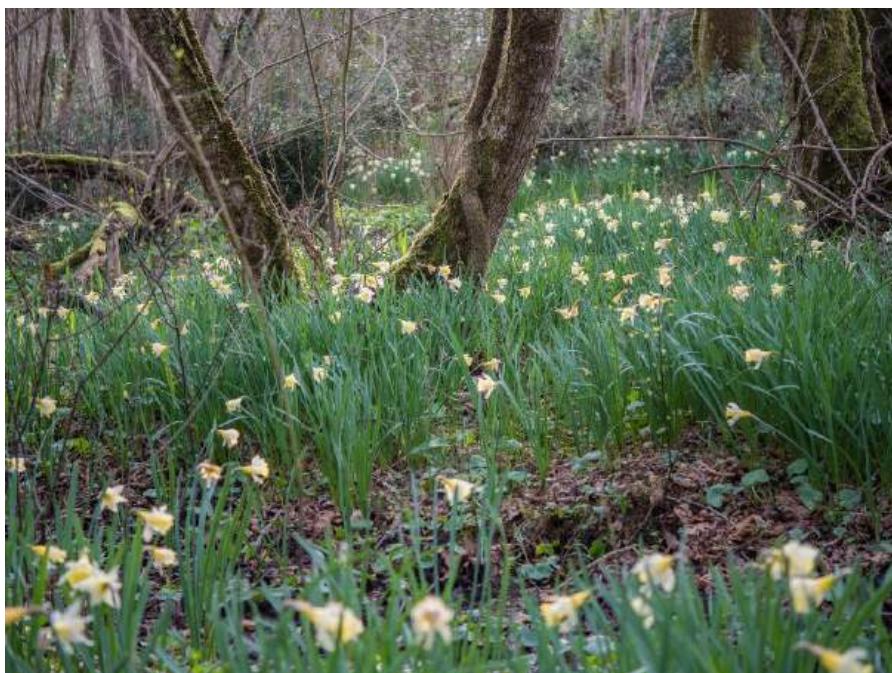
Période du 04/09/2025 au 12/10/2025

Rédaction : Collectif NON au surfpark à Canéjan

**Présentation :** Le maire de Canéjan a accordé un permis pour deux piscines de surf géantes. Le Collectif NON au surfpark à Canéjan, soutenu par l'association Collectif Canéjan en Transition et des habitants riverains, s'oppose au projet avec la SEPANSO Gironde et Surfrider Foundation Europe, qui ont déposé un recours. Dans cette 12<sup>e</sup> lettre d'information, nous faisons le point sur la mobilisation. Pour les précédentes lettres, voir [ici](#).

### Au menu de cette lettre

- Présentation de notre nouveau tract
- La Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique s'inquiète pour la rivière Eau Bourde
- Deux événements à ne pas manquer :
  - Conférence sur la mémoire de l'Eau Bourde, terrain de jeu du jeune naturaliste Pierre Becheler dans les années 1960 (**lundi 20 octobre à 20h**)
  - Projection d'un court métrage sur les aquaparks abandonnés dans la péninsule ibérique et du film engagé « Le vivant qui se défend » de Vincent Verzat, suivie d'échanges avec la salle (**dimanche 26 octobre à 17h30**)
- Compte-rendu de la réunion publique organisée par les promoteurs



Les abords de la rivière Eau Bourde : floraison de narcisse des poètes à Cestas en mars.

# Actualités concernant le projet de surfpark

## ◆ Présentation de notre nouveau tract

Voici notre nouveau tract destiné aux habitants des communes voisines du projet. Il est téléchargeable [ici](#) et la version complète avec références est [là](#). Nous l'avons fait imprimer et lançons un appel à volontaires pour le distribuer, notamment à Cestas, Gradignan, Villenave d'Ornon, Bègles ou les communes voisines : merci pour votre aide ([contact@ns33.fr](mailto:contact@ns33.fr)).



**Surfpark à Canéjan : le vrai visage du projet**

*Chères voisines, chers voisins,*

En 2023, l'annonce d'un **surfpark géant** à Canéjan a surpris beaucoup d'habitants. Dès le départ, ce projet nous a semblé contraire aux intérêts de notre territoire. Tous les projets similaires en France ont **échoué** à cause de leurs impacts environnementaux.

Face aux **canicules** et aux **sécheresses**, il est vital de préserver **notre belle rivière, l'Eau Bourde**, poumon vert de la région, et **notre précieuse eau potable**, issue des profondeurs de notre sous-sol. Le Conseil municipal de Canéjan lui-même a reconnu que ce projet pouvait sembler incohérent avec la politique environnementale engagée depuis longtemps.

Deux grandes associations de protection de la nature, **Sepanso** et **Surfrider**, contestent le permis de construire en justice. Après plus de deux ans de travail avec elles et les meilleurs spécialistes, et alors que la **décision du juge** approche, nous partageons avec vous quelques points alarmants concernant ce projet. Une version plus complète est disponible sur notre site.

**1 Notre rivière menacée**

- Surfpark à **200 m de la rivière**  
► **surfréquentation, pollution sonore et lumineuse**
- Gestion des bassins :
  - Eau **chlorée** et chargée de **micropolluants**
  - Vidanges **non prévues** (recommandées au moins tous les 2-3 ans)
  - Pas de refroidissement prévu en cas de **canicule** ► algues + **vidange forcée**
  - Pas de bassin de décantation** ► inquiète la Fédération de pêche
  - Exigences préfectorales pour protéger la rivière **Ignorées**
- Conséquences : rejets d'eau **chaude et polluée** dans l'étang des dernières tortues cistudes, puis dans l'Eau Bourde, rivière **riche mais fragile**



Les dernières tortues cistudes de l'Eau Bourde seraient menacées par les vidanges du surfpark.

**2 Notre eau potable gaspillée**

- Eau potable = pour boire, cuisiner, se laver — **pas pour surfer**
- Eau précieuse, tirée de nappes souterraines **déjà exploitées au maximum**
- Besoins en eau du surfpark largement **sous-estimés** selon la Commission Locale de l'Eau
- Chaque remplissage **gaspille** 4 à 8 piscines olympiques d'eau
- Importants compléments d'eau potable inévitables car :
  - forte évaporation en été avec les vagues
  - réserves de pluie insuffisantes selon expert judiciaire
  - aucune obligation de fermer un bassin en cas de pénurie
- Plus de **250 000 surfeurs/an**  
► env. 500 000 douches (entrée/sortie), autant que 3 000 habitants en un an
- Seuil de prélèvement maximal **déjà atteint**  
► situation critique (voir infographie)

**Marge de manœuvre hydrique (m<sup>3</sup>)**

Année	Marge de manœuvre hydrique (m <sup>3</sup> )
ACTUEL	350 000
2030	350 000
2040	350 000

Marge de prélèvement disponible

Volume prélevé

Marge disponible pour la consommation d'eau potable à Canéjan. Avec le surfpark, la limite autorisée serait largement dépassée. (SCOT)

### 3

### Une urbanisation contestée

- Une étude environnementale **bâclée**
- Pas d'étude d'impact ni d'enquête publique ➤ trafic routier, parking, **bruit**, ignorés
- **Déboisement** et bétonnage pour les immenses bassins (1,35 ha)
- Accueil du public sur ancien site industriel **pollué** (Solectron)
- Projet privé commercial, classé en « équipement d'intérêt collectif » comme une piscine municipale ➤ contesté en justice, pas de besoin collectif réel
- Coût élevé (**70 €/h**) + projet **tenu secret** ➤ incohérent avec l'intérêt collectif
- Règlementation baignade non respectée ➤ **baignade interdite** + risques sanitaires pour les surfeurs



### 4

### Un projet discrépant

- Tract distribué par les promoteurs aux habitants jugé **trompeur** ➤ retiré ; mais vidéo trompeuse toujours en ligne
- Pétition : **500 signatures à Canéjan**  
**550 à Cestas**  
**64 200 en France**
- Couverture médiatique **largement défavorable**
- Critiqué par plusieurs parlementaires dont nos députés successifs, ministre de l'environnement, Fédération Française de Surf, Fédération départementale de pêche, Commission Locale de l'Eau
- Travaux lancés **sans attendre la décision du juge**... puis stoppés net

Le terrain a été déboisé par les promoteurs. Ils continuent, contre toute évidence, d'affirmer le contraire.



PNNS - Ne pas jeter sur la voie publique

## C'est simple : ce surfpark ne doit pas voir le jour !

Les problèmes révélés sont trop graves pour être ignorés. Certains ont déjà été signalés à la justice. En tant que citoyens, nous pouvons et devons protéger ce qui fait la richesse et la beauté de notre territoire.

Nous n'avons pas besoin d'une **pâle copie de l'océan**, remplie avec **notre eau potable** et menaçant notre **rivière**. Il est temps que la raison l'emporte.

La voix des habitants ne doit plus être ignorée.

**Signons la pétition et partageons-la.**

Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus.  
En vous remerciant pour votre soutien,

**Association Collectif Canéjan en Transition,**  
avec l'aide du Collectif **NON au surfpark**



© @nonausurfenboite.fr

Scannez-moi  
pour signer la pétition :



[www.ns33.fr](http://www.ns33.fr)

## ◆ La Fédération Départementale de Pêche inquiète pour la rivière Eau Bourde

La **Fédération des AAPPMA de la Gironde**, chargée du suivi de l'état des rivières et des populations de poissons, nous a envoyé une [lettre datée du 11 septembre](#). Elle rappelle que le cours d'eau concerné, **l'Eau Bourde**, est déjà **dans un état écologique très dégradé** : rupture de

continuité écologique, pollution chimique, colmatage du lit, réchauffement des eaux et forte urbanisation du bassin versant.

Les études qu'elle a menées montrent une **faune piscicole affaiblie et contaminée**, avec des poissons présentant des **lésions, nécroses et traces de métaux lourds**.

Dans ce contexte, elle estime que **le rejet des eaux chaudes et potentiellement polluées des bassins du surfpark représenterait un impact supplémentaire non négligeable** pour le milieu aquatique déjà fragilisé.

## ◆ Conférence : La mémoire de l'Eau Bourde

**Par Pierre Becheler, enfant de la rivière et hydrologue.**

**Lundi 20 octobre – 20h** à la Chênaie du Courneau (Canéjan). Gratuit et ouvert à tous.



**Résumé :** Nous sommes à la fin des années 60. Pierre habite à Pessac. Il découvre, à quelques coups de pédales de son domicile, l'Eau Bourde, ses abords et ses petits affluents. Il y passera des années une partie de son temps libre, en toute saison. Il livre aujourd'hui ses souvenirs : la pêche et les poissons, les roches du fond de la rivière et les fossiles, les mouvances des bancs de graviers, les zones humides, sources et faune associée. Tout cela s'inscrivait dans un équilibre dynamique naturel bien établi. Cette dynamique n'existe plus mais la rivière est toujours là. Sa restauration complète n'est pas possible, cependant il reste la conviction que l'on peut là, malgré tout, éviter que cette rivière finisse comme la plupart des ruisseaux de l'agglomération de Bordeaux.

**À propos du conférencier :** Pierre Becheler est un géologue spécialisé dans l'étude des sols. D'abord salarié d'organisations professionnelles agricoles, il a créé avec Pascale Alzieu, son épouse, un bureau d'études indépendant. Tout en continuant à œuvrer pour la protection des

terres agricoles, ils ont étendu leur activité à l'environnement, principalement dans l'analyse du fonctionnement des hydro-systèmes. Aujourd'hui à la retraite, Pascale et Pierre s'impliquent dans plusieurs luttes pour la protection de l'environnement.

## ◆ Le cinéma pour défendre le vivant !

**Dimanche 26 octobre – 17h30 à 20h30** au cinéma Rex (Cestas).

Nous vous proposons avec le cinéma Rex de Cestas un **événement exceptionnel et engagé** : un court-métrage espagnol inédit en France sur les parcs de loisir aquatiques abandonnés suivi d'un film en avant-première, « Le vivant qui se défend », de Vincent Verzat, œuvre personnelle entre militantisme et naturalisme. Les projections seront suivies d'échanges avec le public animés par nous. Tarif unique de 6€20 (court-métrage offert par notre collectif).

### **Fin de temporada**

*Court-métrage documentaire – 18 min – Espagne, 2023 Espagnol, sous-titré en anglais*  
Réalisation : Leonor Martín Taibo & Aida Navarro



**Fin de temporada** explore 41 infrastructures aquatiques abandonnées en Espagne et au Portugal : toboggans désertés, bassins vides, vestiaires décrépis. Par une mise en scène épurée et sensible, les réalisatrices confrontent mémoire des corps et paysages silencieux. Le film devient une méditation sur la fragilité des promesses modernes et l'artificialisation des territoires.

Architectes, Leonor Martín et Aida Navarro adoptent une critique sensible : montrer ce qu'il reste quand le vacarme marchand s'effondre. Leur langage visuel dépouillé interroge notre rapport à l'eau, au loisir et à la nature.

## Le vivant qui se défend

Documentaire - 1h30 - France, 2025

Réalisation : Vincent Verzat (Partager c'est sympa)



Vincent Verzat filme les mobilisations écologiques depuis 10 ans sur la chaîne YouTube Partager c'est Sympa. Partant d'un récit personnel et sensible, le film "Le VIVANT qui se défend" retrace son cheminement entre militantisme et naturalisme, sa recherche d'un équilibre entre combat et contemplation, traçant un chemin pour vivre dignement et affronter ce qui vient. Des luttes forestières du plateau des Millevaches à la tanière d'une famille de blaireaux, en passant par les mégabassines du Poitou, les cerfs du Vercors et l'autoroute A69, "Le VIVANT qui se défend" fait le lien entre les animaux sauvages et les luttes qui sont menées partout en France contre la destruction de leurs habitats. Le film trace un chemin pour vivre dignement et affronter ce qui vient.

## ◆ Compte-rendu de la réunion organisée par les promoteurs à Canéjan

Quelques-uns d'entre nous s'étaient courageusement inscrits à la réunion publique organisée le 8 octobre à Canéjan par les promoteurs (inscription en ligne demandée). C'était la **première réunion d'information** qu'ils organisaient — dommage qu'il n'y en ait pas eu **avant le dépôt du permis de construire** !

Nous avons eu droit à une **présentation très soignée** : vidéos dans des surfparks existants, interviews de surfeurs et de partenaires, et un exposé sur l'« ambition sociale, environnementale et économique » du projet, présenté comme un « lieu fédérateur autour de la glisse et du sport », un centre de performance pour le surf devenu discipline olympique.

Dans la salle, **surtout des surfeurs** ; les habitants, à part quelques militants et élus, étaient rares : l'information n'avait guère circulé et le discours s'adressait clairement aux surfeurs plutôt qu'aux habitants. On a entendu les **arguments classiques** : inclusion des personnes handicapées, site d'entraînement pour les pros... et même l'**accessibilité pour les femmes**, car à l'océan, il serait difficile de surfer avec les hommes.

Les **sujets sensibles** n'ont été qu'effleurés. Le prix annoncé varie selon le créneau : de 35 € à 75 € la session d'une heure, voire **jusqu'à 105 € pour une session encadrée**. La réunion s'est terminée avec une brève mention du **contentieux en cours**.



## ◆ La citation du jour

Elle nous a été inspirée du discours des surfeurs attendant comme un Graal un surfpark pour pouvoir s'entraîner et ainsi améliorer à tout prix **leurs performances**. Elle est tirée de l'ouvrage « [Antidote au culte de la performance](#) » de Olivier Hamant (2023) :

---

« La nature menacée devient menaçante : notre excès de contrôle nous a fait perdre le contrôle. Il va maintenant falloir vivre dans un monde fluctuant, c'est-à-dire inventer la civilisation de la robustesse, contre la performance. »

---

## ◆ Lu dans la presse

- 04/10, Rue89Bordeaux : « [Le surfpark de Canéjan dans le creux de la vague ? — focus sur la question de l'urbanisme et inquiétudes de la Fédé de pêche pour la rivière](#) »
- 09/10, Sud Ouest : « [Projet controversé de surfpark en Gironde : la présentation en réunion publique n'a pas fait de vagues](#) » — **focus sur la réunion de com des promoteurs**
- 09/10/2025 Sud Ouest : « [Projet de surfpark près de Bordeaux : la fédération de pêche de la Gironde n'est pas contre mais se dit inquiète](#) » — **focus : inquiétudes pour l'Eau Bourde**
- 10/10, Rue89Bordeaux : « [Fédération et champions volent au secours du Surfpark de Canéjan](#) » — **focus sur la réunion de com des promoteurs**

## ◆ Actions passées

- Samedi 6 septembre : forum des associations de Canéjan.
- 12 au 14 septembre (après-midi) : stand au Festival Climax à Bordeaux (Darwin).
- Samedi 4 octobre : stand au Jacquot Surf skate festival, à l'invitation des organisateurs.

## ◆ Prochains rendez-vous

- Mardi 14 octobre à 20h à l'Accorderie (Canéjan) : réunion du collectif, ouverte à tous !
- Lundi 20 octobre à 20h, à la Chênaie du Courneau (Canéjan) : Conférence « La mémoire de l'Eau Bourde », par Pierre Becheler.
- Dimanche 26 octobre à partir de 17h30, au cinéma Rex (Cestas) : projection d'un court métrage sur les aquaparks abandonnés dans la péninsule ibérique et du film engagé « Le vivant qui se défend » de Vincent Verzat, suivie d'échanges avec la salle
- Eau Bourde – Rivière vivante : événement reporté au printemps, le dimanche 29 mars.

## ◆ Situation à date

Notre [pétition](#), lancée le 1<sup>er</sup> juin 2023, compte à ce jour 64 247 signatures. **Continuons à signer et faire signer !**

2 040 abonnés sur Instagram et 658 abonnés à cette infolettre.

Notre cagnotte destinée à couvrir nos frais judiciaires ou de communication est [ici](#), merci pour votre aide !

Les articles parus sur le projet de surfpark à Canéjan sont dans notre [revue de presse](#). Pour nous contacter : [contact@ns33.fr](mailto:contact@ns33.fr).

*On continue, plus déterminés que jamais !*

**Le collectif NON au surfpark à Canéjan**



Publication du Collectif NON au surfpark à Canéjan, porté par l'association Collectif Canéjan en transition. Adresse : 1 bis boulevard Pey Arnaud, 33610 Canéjan. Contact : [contact@ns33.fr](mailto:contact@ns33.fr)